



REVUE DE PRESSE 17 mai 2023

# Stationnement payant : ce qu'ils pensent de la nouvelle tarification

La Ville de Lyon va mettre en place à partir de 2024 des tarifs de stationnement progressifs, basés sur des critères écologiques et sociaux. Le Progrès vous le révélait ce mercredi.

Adieu donc le tarif unique actuel, un abonnement mensuel de 20 euros pour les résidents, au profit de trois formules. Ce sera 15 € par mois pour le tarif réduit, 30 € pour le tarif standard et 45 € pour les grosses cylindrées, et notamment les SUV.

La Ville souhaite ainsi « garantir un juste partage de l'espace public, s'inscrire dans la politique de santé globale et répondre à l'urgence climatique ».

Mais que pensent les habitants de Lyon de cette nouvelle grille tarifaire ? Et les opposants politiques de la majorité écologiste ?



La première formule, à 15 euros par mois, concernera les foyers « les plus modestes », mais aussi les véhicules thermiques de moins de 1 tonne (petites citadines) et les voitures électriques de moins de 2,2 t. Le tarif « standard », à 30 euros par mois, s'appliquera aux véhicules thermiques de 1 t à 1,725 t, ainsi que les hybrides rechargeables jusqu'à 1,9 t. Un tarif « majoré », à 45 euros par mois, s'appliquera aux véhicules « les plus encombrants », soit les véhicules thermiques de plus de 1,725 t. Sont concernés également les hybrides rechargeables de plus de 1,9 t et les électriques de plus de 2,2 t. Photo d'illustration Progrès/Richard MOUILLAUD

«L'idée d'une tarification familiale et solidaire est pertinente »

Yann Cucherat, président du groupe Pour Lyon

«Valentin Lungenstrass nous fait des annonces sur une nouvelle tarification en disant

dans le même temps que le contenu précis sera révélé à la mi 2024. Pour autant, l'idée d'une tarification familiale et solidaire est pertinente. Elle fait écho à un souci de justice sociale que nous avons toujours défendu. Idem pour le prix évolutif selon le poids qui va dans le sens d'un meilleur partage de l'espace urbain. Par contre, je regrette que les incitations en direction des véhicules électriques et hybrides ne soient pas plus fortes. Il faut pousser nos concitoyens à se tourner vers ces mobilités propres.»

« Cette nouvelle mesure va faire fuir davantage nos clients »

Patrick Tiffon, président de l'association de commerçants Lyon Côté Croix-Rousse

« On a interpellé le maire de Lyon il y a 2 mois par écrit pour lui dire que les gens ne pouvaient plus se garer à la Croix-Rousse et que notre clientèle avait baissé. Cette nouvelle mesure va faire fuir davantage nos clients qui vont désertier le centre-ville et préférer se rendre au sein des grandes surfaces où le stationnement est gratuit. On n'a jamais vu autant de magasins vides sur le secteur de la Croix-Rousse. On voit bien que toutes les solutions de cette majorité municipale sont adoptées pour supprimer la voiture en ville. »

«Encore une mesure injuste »

Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement

« C'est une nouvelle attaque des écologistes contre la liberté d'accéder en Presqu'île. Après la suppression de 1 700 places de stationnement, après la suppression de la seconde vignette résident par foyer, qui concerne plusieurs centaines de familles, cette nouvelle tarification constitue une 3<sup>e</sup> agression pour les habitants et les commerçants. Encore une mesure injuste de Grégory Doucet, maire de Lyon et Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités qui envoient un message positif aux dégonfleurs de pneus et à ceux qui pratiquent la désobéissance civile. J'invite les élus à la raison »

« Il y a de moins en moins de places en voirie à Lyon 1<sup>er</sup>. Les tarifs chez LPA sont très chers. On a bien compris que l'idée, c'est de réduire la voiture. Il n'y a qu'un tarif où c'est moins cher. J'ai du mal à croire que 60 % des Lyonnais vont y gagner avec cette nouvelle mesure »

Olivier Barnet, président conseil de quartier bas des Pentès-Presqu'île

«C'est une initiative qui va dans le bon sens»

Jérôme Humbert, président du CIL Sud presqu'île

« C'est une initiative qui va dans le bon sens. Sur le principe que les plus gros véhicules paient plus cher, ne paraît pas illogique. Surtout si on tient compte des familles nombreuses. En revanche, il est dommageable que le tarif résident ne soit pas étendu aux commerçants. De plus, il y a une augmentation de 50 % du tarif standard et à ce prix-là, il faut pouvoir avoir accès à des places. »

«Ces mesures sortent de nulle part»

Georges Képénékian, président des Progressistes et Républicains

« C'est un goût étrange venu d'ailleurs. Le maire Eric Piolle a déjà pris ces mesures à Grenoble avec des tarifs sociaux. Je ne peux pas ne pas comprendre l'esprit mais faisons attention. Il faut un regard attentif pour plus de justice sociale, étudier au cas par cas. Tous les conducteurs de SUV ne sont pas millionnaires ! En revanche, ces mesures sortent de nulle part. Elles n'ont pas été évoquées en commission. Ce n'est pas la peine de dénoncer le jupitérisme et faire la même chose. »

## Les habitants en parlent

«Une politique très alambiquée»



Alain Feydeau. Photo Progrès/Michel NIELLY

Alain Feydeau, Lyon 2<sup>e</sup>

« Cette politique de tarification me semble très alambiquée et je souhaite qu'elle ne s'applique pas. La ville vit commercialement grâce aussi à la venue de familles métropolitaines et de visiteurs. Ne pas en tenir compte est suicidaire. Si les Lyonnais commencent à comprendre que la voiture était devenue un objet obsessionnel de la municipalité, ils se demandent si celles qu'ils utilisent seront aussi soumises à cette politique de stationnement ? »

«Est-ce décliner la justice sociale ?»



Patrick Bronda. Photo Progrès/Michel NIELLY

Patrick Bronda, Ste-Foy-lès-Lyon

« On parle surtout de poids alors que la longueur d'un véhicule joue, lors d'un stationnement, un rôle plus négatif. Oui, au tarif réduit pour les familles nombreuses en ville. Mais en les pénalisant si elles possèdent par nécessité un gros SUV électrique ou si elles viennent de l'étranger, est-ce décliner la justice sociale ? Et avec la politique d'un stationnement plus que réduit, c'est la mort de Lyon qui est programmée. »

«Que l'on arrête d'augmenter à tour de bras ! »



Fabrice Bonnot. Photo Progrès/Michel NIELLY

Fabrice Bonnot, Lyon 2<sup>e</sup>

« Revoir la tarification du stationnement, pourquoi pas ? Je constate que nos décideurs suppriment une fois encore avant d'avoir réfléchi aux solutions et à leurs conséquences. Leurs rencontres sur le terrain avec les riverains et commerçants seraient utiles. Pas de rues désertes pour les commerçants qui exercent un métier de plus en plus difficile. Trois fois plus pour un véhicule dit « gros », souvent par nécessité. Que l'on arrête d'augmenter à tour de bras ! »

# Lyon : un recours en justice contre le projet de piétonnisation de la Presqu'île

Vingt-huit associations d'habitants et de commerces vont entamer une procédure contre le projet de piétonnisation de la Presqu'île.

Onze associations et dix-sept commerces vont déposer, le 27 mai prochain, un recours contre le [projet de piétonnisation de la Presqu'île de Lyon](#).

Dans les grandes lignes, il s'agit de supprimer tous les arrêts de bus au niveau de l'Hôtel de Ville, de piétonniser la rue de la République entre Cordeliers et la place de la Comédie et de fermer la rue Grenette à la circulation.

Dans un communiqué envoyé à la presse le 5 mai dernier, Sarah Peillon, à la tête du parti Renaissance dans le Rhône, alertait des différents problèmes relevés par un certain nombre d'habitants et de commerçants. Contacté par Lyon Capitale, l'élue critique la manière dont a été adopté ce projet : *"la méthode n'est pas la bonne, il faut consulter les personnes impactées par le projet et réaliser des études pour mesurer les possibles conséquences"*.

## Un accès au centre-ville plus difficile

Pour les opposants au projet, l'un des points noirs est la détérioration des accès au centre-ville de Lyon. La fermeture à la circulation automobile de la rue Grenette va entraîner des *"reports de flux"* et ne feront *"qu'encombrer les voies au bord des quais de Saône et dans la Presqu'île"*, détaille Sarah Peillon. Quant à la suppression des dessertes de bus, selon Frédéric Auria, président de l'association Renaissance du Vieux-Lyon (RVL), en désaccord avec le projet porté par la Métropole et la Ville de Lyon, *"si il n'y a plus de bus, il faudra marcher mais tout le monde ne peut pas faire 500 mètres à pied"*.

Si la Ville et la Métropole projettent une utilisation des modes doux pour pallier à la disparition des transports en commun, Frédéric Auria juge que *"ce n'est pas la solution"*, estimant qu' *"on ne peut pas remplacer les transports collectifs par des vélos"*.

***Le projet de piétonnisation va "tuer le centre ville lyonnais"***

***Frédéric Auria, président de l'association Renaissance du Vieux-Lyon***

La fermeture de certaines voies à la circulation automobile ainsi qu'une réduction des transports en commun va *"tuer le centre-ville lyonnais"*, affirme le président de l'association Renaissance du Vieux-Lyon. Il constate depuis quelques années la **désertion de la population du centre-ville**. Pour lui, le projet de piétonnisation de la Presqu'île risque d'aggraver la situation : *"si on enlève la possibilité de circuler en voiture les familles ne voudront plus venir et d'autres partiront"*, présumant même *"un isolement du quartier du Vieux Lyon"*.

## Des études d'impacts inexistantes

Les opposants au projet pointent l'absence d'une phase d'études d'impact. Sans elles, le projet *"n'est pas légal"* plaide Mélanie Hamon, l'une des deux avocates du collectif, car selon elle ces études permettent de *"déterminer les changements que pourraient entraîner ce projet"*, explique-t-elle.

Sur ce point précis, les vingt-huit requérants avaient envoyé, le 12 avril dernier, un courrier adressé à la Ville de Lyon demandant à ce qu'une étude d'impact soit réalisée. A ce jour, aucune réponse ne leur a été donnée, ce qui ne *"rassure pas les associations et les commerçants"*, ajoute l'avocate. *"Je ne peux pas croire qu'il n'y ait pas eu d'études sérieuses réalisées !"* s'étrangle le président de l'association Renaissance du Vieux-Lyon.

Le recours contre le projet de piétonnisation de la Presqu'île de Lyon sera déposé le 27 mai prochain.

# Nouvelle piste cyclable à Saint-Just : un sujet « très compliqué »

Le projet de la voie cyclable lyonnaise n° 12 s'est invité dans les débats des élus à l'occasion du conseil d'arrondissement, mardi 2 mai. Alors que les élus de l'opposition demandent à l'exécutif écologiste de mieux prendre en compte les aspirations des Lyonnais, la maire du 5<sup>e</sup> Nadine Georgel évoque une nouvelle rencontre à la rentrée.

Le débat n'est pas clos. Il s'est poursuivi en tout cas lors du dernier conseil d'arrondissement, organisé mardi 2 mai. En dépit d'une concertation qui s'est achevée le 21 avril et après une réunion publique agitée qui a suscité de nombreuses réactions, le projet de voie lyonnaise n° 12 reste bien présent dans les échanges. Via les interventions de l'opposition.

## « Une autre réunion peut-être ? »

« Ce sujet, il nous paraît important de le mettre sur la table », dira en préambule Yann Cucherat (groupe Pour Lyon). Espérant un « consensus » sur ce projet et rappelant la quasi-absence d'étude d'impact à la fois « sur les flux mais aussi sur l'environnement », l'élu



La ligne 12 passe par la rue de Trion (Lyon 5<sup>e</sup>). Ici vue de la vélorue en direction de la place Varillon. Visuel Folia

formule un vœu. « Que l'on puisse aboutir à un troisième scénario qui prenne en compte les aspirations des Lyonnais, ceux qui vivent le quartier au quotidien » ou en tout cas, avance l'élu, « que nous soyons en dialogue permanent avec eux ». Laurence Bufflier (groupe Progressistes & Républicains) formule le même espoir.

Future liaison cyclable à aménager entre le 9<sup>e</sup> arrondissement et Saint-Priest, « en rééquilibrant

l'espace public afin d'accueillir tous les modes de déplacement », la Voie lyonnaise n° 12 passe notamment par le 5<sup>e</sup> et ses petites voies étroites.

« Le sujet est ici très compliqué », admet Nadine Georgel, maire du 5<sup>e</sup>. D'où les multiples inquiétudes des habitants, des commerçants et des professionnels du tourisme une nouvelle fois relayées par Anne Prost (LR), qui suggère alors de « faire une autre réunion, peut être

plus cordiale pour expliquer ».

## « Il faut absolument agir »

C'est prévu, annonce Nadine Georgel. « On s'est engagé à revenir à la rentrée vers les habitants avec une réunion publique », poursuit l'élu qui dit regretter « un petit peu », des « positions très très dures d'oppositions mais qui viennent sans proposition ». C'est pourquoi assure-t-elle, s'il y a des propositions concrètes de scé-

nario, « on est tout à fait preneur et la Métropole s'est engagée à les étudier ». L'objectif étant d'aboutir à un projet qui soit « le moins impactant possible ». Et l'élu de rappeler au passage : « Les mobilités sont une des principales sources d'émission, l'idée est bien de réduire la place de la voiture. Il y a des ministres qui nous parlent de vivre avec plus de 4 °C il faut absolument agir. »

A. DU.

# Rue de Condé, des parents d'élèves réclament une rue piétonne près des écoles



**Du côté de la mairie, au vu notamment de la présence voisine du commissariat de police et de l'activité commerciale du secteur, la piétonnisation ne saurait être retenue.** Photo Progrès/M. NIELLY

Dans le cadre de la journée européenne des "rues pour enfants", organisée par la Clean cities campaign, des parents d'élèves de la maternelle et de l'école primaire de la rue de Condé se sont mobilisés, vendredi 12 mai.

Ayant obtenu de la municipalité que le tronçon, entre la rue de la Charité et le quai du docteur Gaillon, puisse être interdit aux véhicules entre 16 heures 30 et 19 heures, ils ont voulu sensibiliser d'autres parents, des riverains et des passants, plutôt rares au vu des caprices de la météo. Leur souhait, relayé par le collectif d'associations "La rue est à nous" : piétonniser des abords des écoles, a minima aux horaires d'entrées et de sorties des élèves.

## **Protéger les enfants à l'entrée et à la sortie des écoles**

« Ces deux écoles, où j'ai un enfant dans chacune d'entre elles, présentent une caractéristique. Elles se font face, ce qui entraîne des traversées fréquentes des élèves d'où un danger d'être renversés. Parents, ce problème de sécurité nous mobili-

se fortement ! », souligne Cédric. Ce vendredi, il a pu échanger sur le sujet avec Thomas Dupont, conseiller urbanisme de la Métropole de Lyon, venu sur place en présence de deux membres de Greenpeace.

## **Un appel à pétition lancé**

Ces derniers ont profité du moment pour distribuer un appel à pétition pour réclamer les rues scolaires. Du côté de la mairie, au vu notamment de la présence voisine du commissariat de police et de l'activité commerciale du secteur, la piétonnisation des abords ne saurait être retenue.

Alors pourquoi pas du personnel ponctuel pour les entrées et sorties de classes ou, comme le suggérait un autre parent, un bout de rue à accès privatisé avec une borne rétractable ? Rue de Condé, les parents des deux écoles entendent continuer à poursuivre ce type de manifestation. Ce moment offre aussi aux parents et aux enfants des occasions de se rencontrer et de partager leurs idées.

# Presqu'île : l'école Lamartine transformée cet été

Les élus ont approuvé à l'unanimité le lancement de travaux cet été à l'école Lamartine en Presqu'île : agrandissement de la cour, végétalisation, nouvelle clôture. En 2020, elle avait été la première choisie par les écologistes pour bénéficier de la piétonnisation aux abords de l'établissement.

« C'est l'aboutissement de plusieurs années de discussions pour enfin commencer ces travaux ! », s'est réjouie Pauline Grosjean, adjointe aux crèches et aux écoles du 2<sup>e</sup> qui portait la délibération approuvée à l'unanimité au conseil d'arrondissement le 3 mai. « On peut voir cette cour depuis la rue qui est très minérale. On a insisté pour sécuriser, végétaliser cet espace. On a même réussi à pousser pour faire agrandir la cour, propriété de la Métropole.

Ceci, après de nombreux échanges entrepris par notre mairie et avec le soutien de la Ville de Lyon. » À ce jour, la cour actuelle présente une surface de 315 m<sup>2</sup>, très en deçà des recommandations de l'éducation nationale pour trois classes. Sachant que l'école maternelle comptait six classes, il y a quelques années.

Outre la mise en place d'une nouvelle clôture, les travaux vont permettre d'atteindre les 420 m<sup>2</sup>. Le tout pour un coût estimé à 360 000 € TTC, la cour ayant de multiples contraintes dont de nombreux ré-



Les travaux de l'école Lamartine, 2 rue Jean-Fabre, s'inscrivent dans le cadre du Plan de végétalisation et désimperméabilisation des cours d'écoles 2021-2026. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

seaux et un poste électrique localisé sous terre.

## Les plantations auront lieu à l'automne

Dès les vacances d'été, le chantier débute par le gros œuvre. Les plantations auront lieu à l'automne durant les vacances de la Toussaint. Suivront ensuite des travaux de réaménagement de la rue Jean-Fabre, de l'esplanade, avec une relocalisation de l'entrée.

Une concertation approfondie a été menée auprès des enfants et du personnel de l'école : direction de l'école, de l'accueil de loisirs, enseignants, animateurs périscolaires et agents de la Ville (gardienne, Atsem/Asep...).

S'appuyant sur les résultats

de ces ateliers de concertation, le projet Cours nature propose ainsi de transformer entièrement la cour en un espace plus naturel et ombragé, améliorant le confort de vie des usagers (enfants et le personnel éducatif), et répondant aux enjeux liés aux changements climatiques.

« Espérons que ce type de mesures freinera un peu le départ des familles de la Presqu'île », a souhaité Jean-Stéphane Chaillet, premier adjoint à la Sécurité. Hélas, la fermeture de deux classes élémentaires est déjà envisagée en attendant. La situation va être réévaluée en juin par l'Académie du Rhône, après la fin des inscriptions scolaires le 19 mai.

N.M.

# Une classe en moins à l'école Michelet : déjà 5 000 signatures sur la pétition

Une pétition pour s'opposer à cette fermeture a recueilli 5 008 signatures à ce jour. C'est dire si le sujet est sensible dans le 2<sup>e</sup> arrondissement où les familles fuient le centre-ville. À Michelet, ce sera la troisième classe fermée en quatre ans.

« Nous avons déjà eu deux fermetures ces quatre dernières années, une en maternelle, une en élémentaire. Chaque année, nous avons des classes à double niveau », déplore Anne Camplo, maman d'un enfant en CE1. Comme elle, les parents de l'école Michelet (18 rue de la Charité) se mobilisent contre la fermeture d'une classe maternelle. Preuve en est, rarement pétition-mise en ligne le 28 mars n'avait atteint autant de signatures : 5 008 à ce jour.

Dans un courrier adressé à Philippe Carrière, inspecteur d'académie, ils craignent avec les mélanges entre maternelles et élémentaires, la dégradation de l'enseignement et du bien-être de leurs enfants. Ils s'interrogent sur les élèves qui auront besoin d'accompagnement et sur les charges de travail qui vont incombent aux enseignants, lesquels restent dans l'incertitude d'ici à la rentrée scolaire.

« La création d'un double niveau grande section-cours préparatoire, interroge sur sa pertinence et les conditions d'apprentissage. Sachant qu'il y a déjà plusieurs élèves repérés et accompagnés par des Auxiliaires de vie scolaire (AVS). Cela semble être une lourde charge pour le professeur des écoles qui aura la direction de cette classe charnière », estime Anne Camplo qui poursuit : « La classe de petite et moyenne sections se retrouverait complètement isolée dans le bâtiment des maternelles. Qu'en est-il des échanges entre les petits de 5 ans et les grands de CM2



Selon l'académie du Rhône, en l'état actuel des prévisions, la fermeture d'une classe à l'école Michelet permettrait malgré tout de conserver une moyenne de 25 élèves par classe, tous niveaux confondus (1 classe de maternelle et 4 classes d'élémentaire à la rentrée 2023). Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

## Quatre suppressions de classes à prévoir dans le 2<sup>e</sup> arrondissement à la rentrée

Les inscriptions scolaires ont été ouvertes le 27 mars et prendront fin ce vendredi 19 mai. Les services académiques confirment bien que les effectifs ont diminué au-delà des prévisions pour la rentrée 2023. Celles pour 2024 prévoient également une baisse sur tous les niveaux d'enseignement.

« En l'état actuel des prévisions, la fermeture d'une classe à l'école Michelet permettrait malgré tout de conserver une moyenne de 25 élèves par classe, tous niveaux confondus : 1 classe de maternelle et 4 classes d'élémentaire à la rentrée 2023 » précise l'académie. C'est une évidence, les familles fuient le centre-ville, et ce depuis plusieurs années. D'après les premières estimations, pas moins de 40 classes devraient être supprimées sur le périmètre de Lyon. Si l'académie nous a ré-

pondu que les décisions n'étaient pas encore été prises pour les classes du 2<sup>e</sup> arrondissement et que la situation serait réévaluée en juin, l'adjoine aux écoles et aux crèches du 2<sup>e</sup>, Pauline Grojean s'avoue pessimiste. « Quatre suppressions de classes sont à prévoir à la rentrée, ce qui correspond à une centaine d'enfants.

Outre Michelet, Lamartine perdrait de nouveau deux classes élémentaires et l'école Alix, une classe. Il faudra aussi surveiller Condé et Germaine-Tillion » prévoit l'élue qui n'écartera pas, en revanche, l'éventualité d'une ouverture à Lucie-Aubrac. Quant à la nouvelle école Eugénie-Brazier à Confluence censée abriter quinze classes, elle n'ouvrira que pour deux classes à la rentrée !

N. M.

dans une même cour ? de la sobriété énergétique et de l'optimisation ? »

« Une école à une classe : quelle sera la prochaine étape ? »

Le risque de perdre la dernière enseignante arrivée, affecte les parents. D'autant que cette institutrice des CE2-CM2 a mis en place de nouveaux outils dans sa classe, type expérimentation de la classe flexible. Les enfants peuvent se déplacer et travailler dans des endroits et positions très différents (fauteuils à bascules, poufs, tapis...)

« On a rencontré l'inspectrice d'académie le 27 avril. Elle s'est vue rassurante mais n'a pas pu nous garantir qu'un effectif suffisant ou un plus grand nombre d'inscriptions, pourrait permettre de rouvrir la classe. Nous serons fixés définitivement en juin », dévoile Anne Camplo.

Au-delà de cette fermeture de classe qui a surpris tout le monde, ce qui inquiète les parents, les enseignants et les élus du 2<sup>e</sup>, c'est l'avenir de l'école Michelet. En témoigne Anne Camplo : « Une école à une classe, quelle sera la prochaine étape ? Quel projet voulons-nous pour le centre-ville ? On a envie de se mobiliser pour protéger nos façons de vivre le centre-ville car nous savons que sans une présence forte des écoles publiques, les familles ne s'installeraient plus sur ces territoires. Nous avons envie de préserver l'école et toute l'équipe pédagogique. Le maire du 2<sup>e</sup>, Pierre Oliver, nous a apporté son soutien. Malgré nos sollicitations, nous n'avons pas de contact avec la mairie centrale. Nous sommes en train de voir quelles actions nous voulons mettre en place pour la suite. Un questionnaire en ligne est à l'étude. »

N. M.

Sollicitée par *Le Progrès*, la mairie centrale renvoie vers l'académie.

# Pourquoi Louis XIV descendra de son piédestal en juillet



Il est prévu des travaux sur le bronze (restauration, patine), sur la structure interne de la statue et des travaux de restauration sur le marbre. Photo Progrès/Norbert GRISAY

**C'est un véritable atelier qui va être installé tout à côté de la statue de Louis XIV, place Bellecour. La sculpture qui présente de sérieux signes de faiblesse sera restaurée sur place. Le chantier, annoncé depuis plusieurs années, vient d'être lancé.**

Cela fait plusieurs années que l'on en parle. Voici que l'on entre dans le vif du sujet.

C'est en tout cas ce que vient d'annoncer la Métropole de Lyon qui lance, ce lundi, officiellement les travaux de restauration de la statue de Louis XIV sur la place Bellecour, de son socle et de son estrade, avec

l'installation de palissades de chantier autour de la sculpture.

**Le public pourra suivre le chantier en direct**

Présence de nombreuses fissures, oxydation de la structure en fer, fragilisation du socle en marbre... Des travaux prévus et votés de longue date pour cette énorme statue faite de bronze fixée sur un imposant piédestal qui présente de sérieux signes de faiblesse.

Le chantier devrait durer un an. On débutera par la construction d'une plateforme atelier pour une restauration de la statue sur site. Ensuite, en juillet, le roi sera descendu de son socle et installé dans cet atelier : le public, lui, pourra suivre ce monumental chantier en direct grâce

à des fenêtres de visibilité ouverte sur la place. Il est prévu des travaux sur le bronze (restauration, patine), sur la structure interne de la statue et des travaux de restauration sur le marbre. La dalle haute du socle trop détériorée sera enfin remplacée.

**La statue réinstallée en décembre**

La statue devrait retrouver sa hauteur pour la fête des Lumières 2023. À partir de janvier 2024, il faudra compter sur la mise en place d'une nouvelle zone de chantier pour l'aménagement de l'estrade et des travaux de restauration de l'estrade jusqu'en avril avec remplacement de l'enrobé rouge défectueux. Quant au coût prévisionnel global, on parlait en septembre dernier d'une opération à 1,4 million d'euros.